



FIAPA Contact

Infos express

AGENDA

SEPTEMBRE :

Le 7 à Paris, France : Réunion du Bureau Exécutif FIAPA.

Le 10 et 11, à Paris, France : Journées d'Etudes Internationales sur « *L'Age et le Pouvoir, Intégration et Exclusion des Personnes Agées dans les décisions Publiques et Privées* », à l'Université Paris Descartes.

Du 10 au 15, à Moscou, Russie : Forum Mondial de la Sécurité Sociale organisé par l'Association Internationale de la Sécurité Social (AISS).

OCTOBRE :

Du 1^{er} au 4, à Strasbourg France : Session d'Automne des OING au Conseil de l'Europe.

Du 11 au 14 à Moscou : Réunion du Conseil d'Administration de la FIAPA.

Du 29 au 31 Octobre, à Leicester, Grande Bretagne : Réunion du Conseil d'Administration de l'AIUTA à l'Université du Leicester.

NOVEMBRE :

Le 5 à León, Espagne : Forum des ONG.

Du 6 au 8, à León, Espagne : Réunion Ministérielle sur le Vieillessement – Conférences pour la Région Européenne, organisés par l'UNECE (Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe).



VIE DE LA FEDERATION CONSEIL DE L'EUROPE

La FIAPA participe activement aux travaux du Conseil de l'Europe. Elle est membre de toutes ses instances délibératives, y compris le bureau et suit très régulièrement les travaux de la plupart de ses regroupements thématiques. La session d'Automne des OING du Conseil de l'Europe se réunira du 1^{er} au 4 Octobre prochain.

Outre les réunions habituelles à chaque session (organes délibératifs – Commission de liaison et son bureau ; organes consultatifs – regroupements thématiques), cette session est marquée par deux événements particuliers : le jeudi 4 octobre un colloque sur la « Cohésion sociale dans une Europe multiculturelle : rôle et impact des courants de pensée et des religions », les vendredi 5 et samedi 6 octobre un séminaire du Bureau et des Présidents des Regroupements Thématiques consacré à la suite des réflexions sur la réorganisation des OING représentés au Conseil de l'Europe. Cette réorganisation est liée à l'évolution récente du statut des OING au Conseil qui est passé en 2005 d'un rôle consultatif à un statut réellement participatif.

Il peut paraître intéressant de rappeler à cette occasion les différences essentielles qui distinguent l'Union Européenne dont le siège est à Bruxelles du Conseil de l'Europe qui se réunit à Strasbourg.

L'Union Européenne est née le 7 février 1992, lors de la signature du traité sur l'Union Européenne à Maastricht par les douze Etats membres de la Communauté économique européenne (CEE). C'est une union intergouvernementale et supranationale composée de 27 Etats dont la Bulgarie et la Roumanie qui l'ont rejointe le 1^{er} janvier 2007.

L'Union européenne est une entité juridique indépendante des Etats qui la composent et dispose de compétences propres (politique agricole commune, pêche, politique commerciale, etc.), ainsi que des compétences qu'elle partage avec ses Etats membres. C'est une organisation internationale mais avec un rôle politique propre plus important que les autres organisations internationales ainsi qu'un pouvoir de contrainte

sur ses membres plus important. Sur le plan économique, elle dispose d'une union douanière, ainsi que pour treize de ses Etats membres d'une monnaie unique, l'euro.

Le Conseil de l'Europe est l'organisation internationale de la « Grande Europe ». Elle comprend ainsi 47 Etats membres soit la quasi-totalité des pays du continent européen. Son but est de promouvoir la démocratie, les Droits de l'Homme, la prééminence du droit, l'identité culturelle et politique européenne et la recherche de solutions aux problèmes de sociétés en Europe. Elle est constituée des institutions suivantes : l'Assemblée Parlementaire, le Comité des Ministres, le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux, la Cour européenne des droits de l'homme et la Conférence des OING.

AISS

L'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) fondée en 1927 est aujourd'hui la principale enceinte où se concentrent les idées et débats sur la protection sociale. Elle constitue un forum pour l'échange d'informations et de la discussion et est un pôle unique en son genre de recueil et de diffusion de l'information et des résultats des recherches sur la sécurité sociale.

Aujourd'hui, elle cherche à répondre aux nombreux défis auxquels est confrontée la sécurité sociale, tant dans les pays dotés de systèmes de protection sociale bien établis que dans ceux où ils se mettent en place. La composition de l'AISS témoigne de sa dimension mondiale, puisqu'elle regroupe quelque 360 institutions de sécurité sociale de plus de 150 pays.

Nous avons reçu un exemplaire de son rapport annuel « *Edifier la Nouvelle AISS : rapport d'activités 2006* » qui présente un récapitulatif des activités de l'association.

Cette publication témoigne de la richesse et de l'impact des activités que l'AISS mène pour coopérer sur le plan international à la promotion et au développement de la sécurité sociale.

Le rapport revient sur les moments forts de l'actualité passée et annonce les événements phares à venir. Il souligne les efforts déployés par l'AISS pour aider ses organisations membres à renforcer leurs programmes, à réduire la pauvreté infantile, à lutter contre le chômage et à étendre la couverture de la sécurité sociale, entre autres thèmes.

Ce rapport est disponible en français, anglais, espagnol, allemand et pour la première fois en arabe, chinois et russe. Il peut être déchargé du

site Internet de l'AISS ou vous pouvez commander une copie au Secrétariat issacomm@ilo.org
Prochain rendez-vous à Moscou, voir agenda.

AINES RURAUX

Lors des Journées Nationales des Aînés Ruraux, Fédération Nationale du 12 Juin dernier, les sujets à traiter furent nombreux au programme. La partie statutaire avec la tenue de l'Assemblée Générale qui dresse le bilan de l'année en cours et donne les orientations pour l'année à venir. Cette année une assemblée générale extraordinaire a été tenue pour mettre en conformité les statuts et le règlement intérieur dans le cadre de la demande de « reconnaissance d'utilité publique ».

Au cours de l'assemblée générale, trois dossiers prioritaires ont été présentés : le projet associatif, l'obtention de l'agrément de tourisme pour l'ensemble des associations Aînés Ruraux (clubs et fédérations) et le nouveau contrat d'assurance qui prendra effet au 1^{er} Janvier 2008.

D'autre part, deux tables rondes ont été organisées : « La notion des territoires, Vieillesse », et « Maintien à Domicile ». Face à la nouvelle que constitue le vieillissement de la population, les Aînés Ruraux sont des acteurs de l'évolution des territoires. L'évolution démographique et ses répercussions sur la vie quotidienne des communes, des bourgs, des villes constituent un défi pour tous. La réussite d'un maintien à domicile de qualité auquel les Aînés Ruraux sont attachés est une priorité.

Il est important de souligner que les Aînés Ruraux sont très présents sur le territoire français avec 10 000 clubs représentant 730 000 adhérents.

Pour plus d'information : www.ainesruraux.org

NOUVELLES ADHESIONS

Nous avons le plaisir de vous faire part de la demande d'adhésion de la *Federacio d'Organitzacions Catalanes de Gent Gran*, fédération créée le 1.05.1999 à Barcelone Espagne qui fédère 30 associations des retraités dans la région de la Catalogne.

Le but principal de la fédération est la défense des personnes âgées, femmes et familles et un de ses grand projets est la « suppression de l'impôt à la valeur ajoutée dans les résidences gériatriques ».

Nous souhaitons la bienvenue à ses dirigeants Mme. Maria Rosa LUNAS MASNOU, Présidente, MM. Antonio FERNANDEZ et Antonio SEGURA, Vice-Présidents, Mme. Montserrat LUNAS, Trésorière et M. Eduard GARCIA, Secrétaire ; ainsi qu'aux associations qu'ils fédèrent.

Soyez les Bienvenus !

Pour toute correspondance écrire à :

FIAPA – Albert MAGARIAN – 10, rue Chauchat – 75009 PARIS (France)

ou contacter Neira MENDIETA au: 00 33(0)1 44 56 84 31 Fax : 00 33 (0)1 44 56 85 35

Email : info@fiapa.org – Site : www.fiapa.org